

- la création de supports médiatiques, publicitaires, institutionnels; scientifiques, à la création de site internet, liés à la recherche et à la diffusion de l'image ;
- l'achat de droits et la conception d'archives audiovisuelles, leurs reproductions, leurs transformations, leurs vente en gros et détail ;
- l'édition de documents, textes, scénarios, manuscrits, sur tous supports existants et à venir, ainsi que leur commercialisation ;
- tous travaux sous-marins liés à l'environnement, à la biologie, à la protection de la nature, à la communication de la connaissance du monde aquatique et sous-marin ;
- tous travaux sous-marins liés à la recherche, à l'étude, à la construction, à la réparation d'ouvrages immergés, littoraux, portuaires, et en pleine eau.

RCS de Papeete.

*Pour avis,
La gérance.*

SOCIETE POLYNESIENNE DE PROMOTION HOTELIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 550 000 F CFP
Siège social : Moorea, Haapiti,
PK 26, côté mer, BP 3202 Punavai
RCS de Papeete n° TPI 99 272 B, n° TAHITI 514653

Aux termes d'une décision collective en date du 18 janvier 2017, les associés ont décidé la prorogation de la durée de la société de 70 ans à compter du 4 mai 2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS de Papeete.

*Pour avis,
Le Président.*

SARL AHI COMPANY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 janvier 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : AHI COMPANY.

Capital : 150 000F CFP, divisé en divisé en 1 500 parts sociales de 100 F CFP chacune.

Siège : Papara, PK 34,200, côté montagne.

Objet : La société a pour objet la production, la réalisation et la fourniture de prestations audiovisuelles (cinéma, clips, téléfilms, programme de flux, web-documentaires, fictions, reportages, magazines, bandes-annonces, teasers, publicités, show-réal, captations, court-métrages, animation, long-métrage, docu-fiction, news, images sous-marines et aériennes et tout les pro-grammes audiovisuelles existants et à venir) et photographiques, la conception et le développement de sites internet et d'applications mobiles, la communication et organisation d'événementiel, la publicité, le community management, le merchandising, la location de matériels, la production, la réalisation, l'édition, et la

fourniture de prestations phonographiques, le management d'artistes (acteurs et musiciens) et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 janvier 2018, Mlle Virginie TETOOFA, associée, demeurant à Papara, PK 34,200, côté montagne, Tahiti, est nommée gérante de la société pour une durée d'une année.

Immatriculation au RCS : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Cessions des parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

*Pour avis et mention,
La gérance*

MONTAIGU

Suivant acte reçu par Me Eric LEQUERRE, alors notaire à Papeete, le 22 juin 1976, folio 46, bordereau 1268/2, il a été constitué, la société civile immobilière Georges DOUDOUTE et fils pour une durée de 50 années à compter du même jour. La société ayant été constituée antérieurement à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 n'est pas immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete. Aux termes d'un acte sous seing privé de cession de parts sociales en date du 6 octobre 2016 enregistré à Papeete le 11 octobre 2016 folio 159, bordereau 4977/7, les conjoints DOUDOUTE ont cédé la totalité des parts sociales à MM. Jean-François CAZAUX et Samuel BRIDE qui ont également été nommés en qualité de cogérants. Les associés ont décidé à cette date de changer la dénomination sociale, de proroger la durée de la société, de modifier les articles 3, 5, 7, 11 et 15 des statuts et d'immatriculer la société qui a désormais les principales caractéristiques suivantes :

Dénomination : MONTAIGU.

Siège : Papeete (île de Tahiti), avenue du Prince-Hinoui.

Durée : 49 années à compter du 22 juin 2016.

Objet :

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de l'immeuble ci-après apporté à la société et de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- l'édification de tous bâtiments à usage d'habitation, de commerce et autres ; la location, en totalité ou par lots des immeubles sociaux, et éventuellement et exceptionnellement, l'alinéation de ceux devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 9 600 000 F CFP divisé en 960 parts sociales de 10 000 F CFP chacune, numérotées de 1 à 960, entièrement libérées et souscrites.

Gérants : MM. Jean-François Pierre Michel CAZAUX, demeurant à Punaauia (île de Tahiti), lotissement de Lotus, lot n° C34, 3e avenue, BP 13049, 98717 Punaauia, Moana Nui, et Samuel Jean-Michel BRIDE, demeurant à Arue (île de Tahiti), lotissement Terua II, lot n° 232, BP 13049, 98717 Punaauia, Moana Nui.

Cession de parts sociales :

Mutations entre vifs : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société y compris les descendants, ascendants ou conjoints d'associés qu'avec le consentement des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Mutation par décès : La société continue entre les associés survivants et les ayants droit de l'associé décédé et éventuellement sont conjoint commun en biens lesquels sont soumis à l'agrément des associés survivants par décision prise aux conditions de majorité et de quorum requises pour toute décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
La gérance.

SARL EDITIONS MOO REA
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 F CFP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 janvier 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : SARL EDITIONS MOO REA.

Capital : 100 000 F CFP divisé en 100 parts sociales d'un montant de 1 000 F CFP chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : Vallée Tuauru, quartier Bremond, Mahina.

Objet :

- l'édition et la publication de tous ouvrages ;
- l'impression des documents de toute nature ;
- la diffusion et la distribution, sur tout support, de tous ouvrages et publications ;
- le développement de toutes activités connexes ou complémentaires à son objet social ;
- elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci ;
- la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens,

notamment par voie de création de société nouvelle d'apport, fusion, alliance ou société en participation ou groupement d'intérêt.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérants :

- Mme Fanny REBILLON de nationalité française, née le 18 février 1960 à Papeete, domiciliée à vallée Tuauru, quartier Bremond ;
- Mme Juliette APEANG de nationalité française, née le 3 avril 1964 à Papeete, domiciliée à vallée Tuauru, quartier Bremond,

Sont désignés statuairement en qualité de gérants associés.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis et mention,
Mmes Fanny REBILLON
et Juliette APEANG,
gérantes associées.

SARL TEHAU PEARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 F CFP
Siège social : Lotissement Oviri, lot n° 15, Mahina
RCS de Papeete n° 15 104 B, n° TAHITI B48327

Aux termes des délibérations en date du 30 juin 2017, l'assemblée générale statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
Le gérant.

SELARL GroupAvocats
Me Gilles JOURDAINNE
15, avenue Pouvana'a-a-Oopa, Papeete
Tél. : (689) 40 54 04 54, fax : (689) 40 54 04 55

SARL ALTEROCEAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 4 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : SARL ALTEROCEAN.

Siège social : Paopao, route des Ananas, à Moorea.

Objet : Conditionnement de produits agroalimentaires, activités touristiques et de loisirs, location du laboratoire de production, activité de soutien au secteur primaire, formations culinaires, commercialisation de produits alimentaires et plus généralement toute activité ou opération se rapportant à l'objet social.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 500 000 F CFP divisé en 1 500 parts sociales.